

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS:

Canada: \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par, L'Action Sociale Limitée 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

“ LINABESTOS ”

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret “ D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

PEIGNE

Pour teindre les cheveux

Partout où nos peignes sont connus, on ne se sert d'aucune autre préparation. L'usage de nos peignes est sans conteste le moyen le plus pratique pour se teindre les cheveux tout en se coiffant. Il économise du temps et de l'argent et conserve la beauté naturelle et la nuance juvénile de la chevelure. Propre, commode, il dure des années. Toutes les nuances ou tons désirés. Pour renseignements écrire à

L. MOERCK,

270 West 131st street, - NEW-YORK.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PERE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antiscoloolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique ; Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzés d'églises.

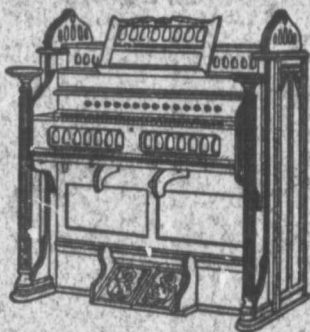
Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, 1^{er} boulevard St-Laurent, - - MONTREAL

Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy

Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

'SS. CALGARIAN'

Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2^e classe \$282.00—1^{ère} classe \$352.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2^e classe \$402.00.—1^{ère} classe bateau, (2^e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 449. — *Les Quarante-Heures*, 449.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'Esprit Américain chez nous, 450. — LITURGIE : Offices de la Semaine Sainte, 451. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE, 453. — NOTES ROMAINES : 454. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Saint-Jean, 456 ; Trois-Rivières, 456 ; Ottawa, 457 ; Saint-Boniface 457 ; Régina, 457 ; Edmonton, 457. — VARIÉTÉS : La dissimulation chez les enfants, 458. — LES LIVRES : 459.

Bulletin social : Doctrine : Syndicalisme américain, 461. — FAITS ET ŒUVRES : Honneur aux braves, 463 ; A S.-Maurice de Thetford, 463 ; A travers les bulletins de la Croix Noire, 464.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 avril. — DIM. DES RAMEAUX.
Lundi, 6. — De la fête.
Mardi, 7. — De la fête.
Mercredi, 8. — De la fête.
Jeudi, 9. — JEUDI-SAINT.
Vendredi, 10. — VENDREDI-SAINT (Fête légale).
Samedi, 11. — SAMEDI-SAINT.
Dimanche, 12. — PAQUES.

QUARANTE-HEURES

6 avril, Couvent de St-Gervais. — 7, Couvent de St-Damien. — 9, Repose-
soir. — 11, Couvent de St-Ferdinand.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ESPRIT AMÉRICAIN CHEZ NOUS

M. l'abbé Huot commençait son dernier article en se demandant si les catholiques des États-Unis pouvaient se vanter d'avoir complètement échappé à l'*esprit américain*.

Il me semble que nous pouvons nous poser la même question pour notre province.

C'est un fait bien connu, que nous sommes envahis dans les villes, sur les chemins de fer et les bateaux par les journaux et les revues (*Magazines*) des États-Unis. D'où viennent les acteurs qui jouent sur nos théâtres? D'où nous arrivent les *films* des cinémas qui endoctrinent notre peuple, même nos enfants, depuis des années? Presque tous des États-Unis.

Ceci est tellement vrai que bien des esprits pour qui le devoir social n'est pas un vain mot se sont émus depuis longtemps. Les conséquences sont tellement palpables, surtout pour les spectacles de vues animées, que des citoyens éminents ont déjà commencé à former une compagnie puissante dans le but de réagir contre l'invasion des idées, des mœurs et du goût américains par les cinémas. On sait bien d'ailleurs que les capitalistes des États-Unis, qui veulent avoir de grosses recettes avec ces vues, ne cherchent pas précisément à y reproduire ce qu'il y a de plus relevé chez eux.

Depuis quelques années donc, on met sous les yeux du peuple de nos villes des écrits et des spectacles qui aux États-Unis ont eu des résultats désastreux. Pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets? Ici d'ailleurs, parce que nos gens savent l'anglais, la langue française n'est pas une barrière suffisante pour nous protéger contre l'envahissement.

Il y a cependant en notre faveur une différence assez notable : le terrain est moins bien préparé ici pour ces mauvaises

semences. La foi est un peu plus vivace et la pratique religieuse est aussi plus générale. Mais comme tout cela tend à baisser, sous ces influences mauvaises énumérées plus haut !

Au surplus, il serait intéressant de rechercher la part d'infiltration américaine qui se fait dans nos campagnes par les allées et venues des nôtres aux États-Unis depuis vingt-cinq ans. Je crois qu'un œil un peu observateur pourrait trouver des traces de cet esprit dans l'exagération des dépenses en général et des toilettes en particulier, dans la désorganisation de la famille qui commence à se faire sentir, dans la très grande *liberté* laissée aux enfants mêmes par des parents qui avaient reçu une toute autre formation. Il suffit souvent qu'au sein d'une paroisse, dans un village, des canadiens déjà américanisés aient commencé à donner le mauvais exemple sur ces différents points. Ne pourrait-on pas faire les mêmes constatations pour certaines modes et certaines danses ? Ne pourrait-on pas dire surtout que l'engouement en faveur du *sport* nous est venu de la même source ? Et plusieurs de nos journaux, même rédigés en français, n'ont-ils pas les allures des journaux américains à plusieurs points de vue ? N'est-ce pas grâce à leur neutralité et à la publicité malsaine qu'ils font — à l'américaine — de certaines idées et de certains crimes, que s'est répandue parmi nous la tendance au libéralisme, à l'indifférence, au relâchement qui est une caractéristique de *l'esprit américain*.

Sans doute nous subissons d'autres influences malsaines. Mais il n'est pas exagéré de dire, je crois, que parmi celles qui nous viennent de l'extérieur, les plus pernicieuses pour le *peuple* nous arrivent des États-Unis et sont produites par *l'esprit américain*.

JEAN AUCLAIR.

LITURGIE

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

Q. — Dans les chapelles où l'on ne peut faire les offices de la Semaine Sainte, peut-on dresser un reposoir pour y mettre le saint ciboire ?

R. — Le reposoir est fait pour la sainte réserve que le célé-

brant doit consommer le lendemain ; et celle-ci faisant défaut, le reposoir n'a plus sa raison d'être. — Deux décrets de la S. Congrégation des Rites, en date du 30 novembre 1889 et du 1er février 1895, disent expressément que pour avoir le droit d'exposer la sainte réserve, dans une chapelle, il faut qu'on y fasse les autres fonctions de la Semaine Sainte. « La cérémonie du Jeudi-Saint, dit Levavasseur, exige celle du Vendredi, et réciproquement ; si l'une des deux ne se fait pas, l'autre ne peut pas avoir lieu. »

Dans ces chapelles où il n'y a pas d'office le Jeudi-Saint, on peut garder le saint ciboire à l'autel du Saint-Sacrement jusqu'au coucher du soleil, pour permettre aux fidèles d'y venir adorer la Sainte Eucharistie (S. C. R. 1er février 1895) ; et, le soir, on renferme le ciboire à la sacristie, où on le laissera jusqu'au samedi.

Q. — Peut-on, le Jeudi-Saint, faire le reposoir au maître-autel ?

R. — Il y a un décret de la S. Congrégation des Rites, en date du 12 juillet 1901, qui le défend. « *An tolerari possit feria V in Cæna Domini altare majus ecclesiæ Sepulcri altare esse ? Negative.* » — Il y a plus qu'un décret : il y a la rubrique du *Missel*, le *Cérémonial des Evêques* et le *Memoriale Rituum* de Benoît XIII, qui prescrivent de préparer une chapelle pour le reposoir, qui doit se trouver dans l'église, séparé du grand autel et hors du chœur. ⁽¹⁾

N. B. — Nous profitons de l'occasion pour rappeler quelques prescriptions qu'on est exposé à mettre en oubli :

1° Le Jeudi-Saint, il n'est pas permis, dans la ville épiscopale, de sonner les cloches extérieures après que celles de la cathédrale ont été sonnées au *Gloria in excelsis*. De même, le Samedi-Saint, il n'est pas permis de sonner les cloches extérieures avant que celles de la cathédrale n'aient donné le signal du *Gloria in excelsis* ; à ce moment toutes les cloches de la ville doivent sonner ensemble en grande volée. — Il y a plusieurs décrets de la S. Congrégation des Rites, dans le même sens.

2° Il est défendu d'exposer, le Jeudi-Saint, même à un autel différent de celui de l'Eucharistie, l'image de Notre-Seigneur mort ou de Notre-Dame des Sept-Douleurs. (S. C. R. 27 mars 1903). — Cela est permis le Vendredi-Saint après la messe des présanctifiés (S. C. R. 16 janvier 1907).

3° Il ne doit pas y avoir d'eau bénite dans les bénitiers, à partir du dépouillement des autels le Jeudi-Saint. On remet l'eau bénite dans les bénitiers, le Samedi-Saint, après le verset *Peccatores* des litanies. Il est bon d'en avertir les fidèles.

(1) Le reposoir représente et la sépulture de Notre-Seigneur et l'institution de la Sainte Eucharistie. S. C. R. 3932.

4° Le ciboire qui contient les hosties, pour le saint viatique, doit être déposé, avant le dépouillement des autels, dans un endroit convenable et fermé à clef, et non pas à la chapelle du reposoir. (S. C. R. 4049).

5° En visitant la sainte réserve, au reposoir, on doit genu-flecter des deux genoux.

6° Quand on fait le Chemin de la Croix, le Vendredi-Saint, le prêtre prend l'étole noire (S. C. R. 4197) ; même si immédiatement après a lieu la bénédiction avec la relique de la Vraie Croix. — La relique de la Vraie Croix peut se placer sur l'autel, à la place d'honneur, *loco principe* (S. C. R. 7 mai 1746). — Cette relique doit être encensée par le prêtre se tenant debout (S. C. R. 2324). — C'est la coutume de bénir l'assistance avec cette sainte relique à la fin du Chemin de la Croix (S. C. R. 31 mai 1817). — Il n'est pas permis de la laisser exposée jusqu'à la cérémonie du lendemain (S. C. R. 2740).

7° La pratique en vertu de laquelle le lecteur cesserait le chant des prophéties du Samedi-Saint, aussitôt que l'officiant en a terminé la lecture à l'autel, est condamnée par un décret de la S. Congrégation des Rites (14 mars 1861).

8° La communion du Samedi-Saint doit se faire avec des particules consacrées à cette messe, et en tout cas elle ne peut avoir lieu dès le matin ou avant l'office (S. C. R. 22 mars 1806). — Après la messe et les vêpres du Samedi-Saint, on rapporte au tabernacle ordinaire le ciboire qui contenait les hosties pour le saint viatique, et la distribution de la communion retombe sous la loi ordinaire.

9° On n'allume pas le cierge pascal aux saluts du Saint-Sacrement, à moins qu'ils ne suivent immédiatement les vêpres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Vêtire et profession. — S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a présidé, le 27 mars dernier, une cérémonie de vêtire et de profession religieuse au monastère des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Cinq jeunes filles ont pris le Saint Habit ; sept ont prononcé leurs premiers vœux ; la Révde Sœur Marie du Bienheureux Hermann a prononcé ses derniers vœux.

Bénédiction d'une cloche. — Mgr Henri Têtu a béni, dimanche dernier, à S.-Louis de Courville, une cloche destinée à compléter le carillon de cette jeune paroisse. — Le sermon a été donné par le R. P. Geo, Bélanger, rédemptoriste.

La nouvelle cloche porte le nom de Joseph ; elle pèse 1,672

livres et a été généreusement donnée par l'hon. Cyrille Delâge, Président de l'Assemblée Législative.

Notes. — Mgr L.-A. Paquet est revenu ces jours derniers d'un voyage de repos en Virginie ; sa santé paraît être bien refaite.

— Nous recommandons aux prières de tous nos lecteurs, l'âme de Mme Adélaïde McKenzie, épouse de M. Cyrille Tessier, vice-président de l'Action Sociale Catholique.

— Les autorités de la ville ayant confié aux Sœurs de la Charité, le soin des malades à l'Hôpital civique, une vingtaine de religieuses de cette communauté ont suivi pendant quelques semaines, des cours spéciaux d'anatomie à l'Université Laval.

— M. l'abbé Albert Labrecque, vicaire à Thetford, est obligé, pour cause de maladie, de prendre un repos de trois mois.

— M. l'abbé Magnan, qui était en Europe depuis quelques mois, est revenu parmi nous la semaine dernière.

— A la suite d'un triduum prêché par le R. P. Prosper, capucin, 125 paroissiens de S.-Isidore, comté de Dorchester, donnaient leur nom comme novices du Tiers-Ordre de saint François et ressuscitaient ainsi une fraternité autrefois très florissante dans cette paroisse.

NOTES ROMAINES

L'antériorité du mariage civil. — Les catholiques de Rome et de l'Italie tout entière font, depuis deux ou trois semaines, une vigoureuse campagne de protestation, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, contre un projet de loi d'origine et d'inspiration maçonnique qui voudrait rendre obligatoire, en Italie, l'antériorité du mariage civil sur le mariage religieux. C'est un effort de revanche de la part de la franc-maçonnerie, furieuse de n'avoir pu encore faire voter par le parlement italien la loi du divorce. La presse catholique italienne, avec, en tête, le grand organe romain, l'*Osservatore*, fait une lutte superbe et ne cesse de publier des comptes rendus sur les nombreuses réunions de protestation qui ont lieu dans des centaines de villes et communes d'Italie.

Un vote pris sur cette question du parlement italien a donné comme résultat : 207 contre le projet maçonnique du gouvernement Giolitti ; 187 pour. La campagne catholique a donc fait effet. Ce qui montre combien il est nécessaire que le clergé et la presse catholique « se mêlent de politique », si l'on veut que la politique ne tue pas la religion.

Le centenaire du retour de Pie VII. — La *Società Primaria Romana per gli Interessi cattolici* a décidé d'organiser de grandes fêtes pour célé-

brer le centenaire du retour de Pie VII à Rome, revenant de sa captivité de Fontainebleau. Ces fêtes auront lieu le jour anniversaire de la rentrée solennelle de Pie VII à Rome, le 24 mai prochain.

On sait, d'ailleurs, que par toute la France, des célébrations identiques ont eu lieu dans toutes les principales villes traversées par l'Auguste Prisonnier dans son voyage de Fontainebleau à Rome.

Pie X et Palestrina. — Le Souverain Pontife a bien voulu adresser une souscription de 2,000 lires au prince Barberini, président du comité chargé d'élever un monument au célèbre musicien dans la ville de Palestrina. On sait que le grand compositeur est né dans cette ville, l'ancienne Præneste, en 1524, et qu'il s'appelait, de son vrai nom, Pietro Aloysio. Il gagna sa réputation mondiale de *musicæ princeps* sous le nom de Pierluigi de Palestrina, nom que lui a gardé la postérité. C'est Palestrina qui composa cette célèbre messe dite « du Pape Marcel » et qui est exécutée, le samedi-saint, à la chapelle Sixtine et à la basilique vaticane, les jours des Saints Pierre et Paul.

Le R. P. Lépicier. — Les anciens élèves et les nombreux amis canadiens du R. P. Alexis-Marie Lépicier, prieur-général des Servites de Marie, apprendront avec plaisir que le Saint-Père vient de donner une nouvelle marque de haute confiance à l'illustre théologien français, en le nommant consultant de la S. Congrégation des Religieux.

Décision importante de la Consistoriale. — A cause des difficultés que rencontre, dans quelques diocèses de France, le recrutement sacerdotal, la Sacrée Congrégation Consistoriale, déférant aux vœux de plusieurs évêques, les a autorisés, dans des cas déterminés, à n'accorder à leurs séminaristes l'entrée dans une Congrégation ou société de mission qu'à la condition d'avoir, au moins pendant un temps déterminé, exercé comme prêtre le ministère paroissial dans leur diocèse respectif.

Levée d'interdit pontifical. — A la suite d'attaques grossières commises par des habitants de la ville de Galatina, dans la basse Italie, contre la personne de Mgr Ridolfi, archevêque d'Otrante, le Saint-Père avait frappé cette ville d'interdit, le 10 décembre 1913. Des délégations du clergé et des notables laïcs de Galatina ayant apporté à Rome les satisfactions requises par la justice et par le droit, le Souverain Pontife, par un décret en date du 12 janvier dernier, a levé l'interdit à partir de dimanche 18 janvier.

L'interdit, mesure disciplinaire très grave, comporte la défense 1° de célébrer la messe et toutes les autres fonctions sacrées, 2° de sonner les cloches, 3° d'administrer les sacrements, 4° de célébrer solennellement les funérailles. Il ne permet, d'autre part, que l'administration du baptême aux enfants et des autres sacrements avec le saint Viatique

aux malades, la célébration privée des mariages, et une seule messe par semaine pour le renouvellement de la Très Sainte Eucharistie.

Le prochain consistoire. — Des journaux peu renseignés ont annoncé, depuis plusieurs mois, la tenue *très prochaine* d'un consistoire, où, d'après eux, le Pape préconiserait plusieurs cardinaux. Et l'événement prédit comme très prochain depuis l'automne dernier par certaines feuilles n'a pas eu lieu. D'autre part, des journaux sérieux et bien informés d'Europe, comme l'*Univers* de Paris, sont d'opinion que le Consistoire aura lieu probablement aux environs de Pâques. « Tout ce que disent les feuilles à grand tirage, tant italiennes qu'étrangères, lisons-nous dans l'*Univers*, au sujet des nominations que le Pape ferait à ce Consistoire, sont du domaine de la fantaisie. Certes, ce ne sont pas les personnages autorisés des dicastères pontificaux, seuls au courant des nominations, qui donneraient des renseignements à ces journaux ».

Le livre de M. le juge Routhier. — L'*Osservatore Romano* du 5 mars a publié une analyse fort élogieuse du beau livre de Sir A.-B. Routhier, *De l'homme à Dieu*. « M. Adolphe-B. Routhier, dit le grand journal romain, a donné là un très bel exemple du bien que peut faire dans la société chrétienne, un laïque qui est à la fois un croyant et un savant. Nous l'en remercions, et nous espérons que d'autres laïques catholiques sauront l'imiter ». Et l'*Osservatore* recommande tout spécialement aux jeunes gens d'Italie la lecture de cet excellent ouvrage.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Saint-Jean. — Le Révérend Père Lecavallier, supérieur de l'Université du Collège Saint-Joseph de Memramcook publie dans les journaux d'Acadie une lettre ouverte pressante aux anciens élèves, les conviant tous aux fêtes prochaines du cinquantenaire de leur *Alma Mater*. Il les invite à venir se restaurer et se refaire sous l'ombre bienfaisante du monument du R. P. Lefebvre. « Debout, en face de son cher collège, écrit-il, sur un socle élevé, il vous rappellera, dans une muette éloquence, les souvenirs vécus sous son paternel regard. »

— Tout fait espérer que les Acadiens de la nouvelle paroisse de l'Assomption de Moncton verront bientôt s'élever les murs de leur future église. Les négociations pour l'achat d'un terrain ont été rapidement menées, et tous s'accordent à dire qu'à tout point de vue, site, grandeur et prix, M. l'abbé Cormier n'aurait pu faire un meilleur choix. Des souscriptions généreuses ont déjà été versées au fonds de construction, dont une au montant de mille piastres.

Trois-Rivières. — Dans le plan d'organisation des forces sociales catholiques de son diocèse, Sa Grandeur Mgr Cloutier a accordé une

place et un rôle particuliers et considérables aux groupements de jeunesse déjà existants ou à constituer dans un prochain avenir. Et pour conserver et accroître chez les jeunes de son diocèse la *piété* déjà si florissante, et pour qu'ils se préparent par l'étude « à concourir à la restauration de l'ordre chrétien par une action éclairée, énergique et dévouée », Mgr Cloutier recommande fortement la formation, dans toutes les paroisses de quelque importance, de cercles d'études affiliés à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, dont il précise le but en ces termes : « L'Association assume donc la noble tâche de donner à la patrie canadienne des catholiques intégraux, qui sachent proclamer courageusement leur foi, et en pénétrer assez profondément leur vie pour la rendre conforme en tous points à l'affirmation de leur catholicisme. » Et plus loin ce bel éloge de l'Association : « En moins de dix ans, elle a doté notre pays d'une phalange de jeunes hommes, qui semblent bien être de la race des « catholiques à toute épreuve », que Pie X déclare nécessaires aux exigences sociales de notre temps. »

Ottawa. — Nous ne saurions, vraiment, laisser passer le premier anniversaire du vaillant journal canadien-français et catholique, le *Droit*, sans lui offrir nos félicitations. Il s'affirme à l'aurore de sa seconde année énergiquement fidèle à son programme et plus confiant que jamais dans l'avenir. Le Syndicat d'Œuvres Sociales dont relève le journal envisage l'avenir sous des perspectives aussi rassurantes. C'est de bon augure en face des difficultés chaque jour croissantes qui entravent l'action des nôtres dans l'Ontario.

Saint-Boniface. — Les catholiques de Saint-Boniface ont célébré avec une pieuse et respectueuse joie le dix-neuvième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Langevin. Nous nous unissons aux fidèles reconnaissants de Saint-Boniface pour offrir respectueusement à l'infatigable semeur apostolique des prairies manitobaines et au défenseur intrépide de l'âme des enfants catholiques, nos hommages et nos vœux.

— « Faut-il déclarer, encore », écrivait tout récemment Mgr l'Archevêque dans une lettre à son clergé, « pour démentir les assertions fausses des politiciens intéressés, que la question des écoles du Manitoba n'est pas encore réglée, et que, s'il y a une amélioration notable dans les centres catholiques, il n'y en a aucune dans les centres mixtes, comme Winnipeg et Brandon, etc., etc., où les catholiques paient la double taxe, comme en 1890, il y a 24 ans ! »

Régina. — C'est ces jours-ci que les Rédemptoristes prendront charge de la paroisse du Saint-Rosaire à Régina. Le Révérend Père Derling, qui a déjà exercé le ministère à Yorkton, Saskatchewan, présidera à la direction spirituelle de cette paroisse.

Edmonton. — Nous nous réjouissons d'apprendre que la cause de canonisation de Mgr Vital Grandin, O. M. I., premier évêque de Saint-Albert sera prochainement introduite à Rome. Mgr Grandin fut avec

Mgr Provencher, Mgr Taché, Mgr Faraud, Mgr Durieu, Mgr Clut, et tant de vaillants Oblats l'un des premiers missionnaires évangélisateurs de l'Ouest. — (*Le Patriote*).

— La Société du Parler français de l'Alberta prépare la tenue de son Congrès annuel pour les 8, 9 et 10 juin prochains. L'on espère que ces jours seront des jours de ralliement national pour tous les Canadiens français de l'Alberta. Chaque Cercle local est instamment prié de se faire représenter à ce Congrès. Des travaux importants et instructifs seront présentés aux délibérations de l'assemblée.

VARIÉTÉS

LA DISSIMULATION CHEZ LES ENFANTS

C'est un penchant fâcheux qui se fait trop facilement sentir dans l'enfant, surtout dans la petite fille.

TOUT DROIT ! TOUJOURS TOUT DROIT !

Voilà le mot qui doit servir de base à l'éducation ; car il n'y a rien à faire si le cœur se forme et grandit dans le mensonge et la dissimulation.

L'enfant n'est pas immédiatement un menteur proprement dit, il commence par être un petit rusé. Défiez-vous ! Il prend habilement des détours pour arriver à ses fins : il vous choie, il vous flatte, il tourne autour de vous, usant de vos petites faiblesses qu'il connaît, pour se faire donner ceci ou pardonner cela. Il escamote votre cœur ou votre autorité et trop souvent, vous vous contentez de dire : « *Oh ! le petit coquin ! oh ! la fine mouche ! Impossible de leur résister ! Ils ont tant d'esprit !* »

Prenez garde ! Cette petite dissimulation qui vous fait sourire, cette ruse soi-disant intelligente, dont vous êtes presque fière, chère maman, c'est le chemin ouvert au mensonge en paroles, à la fourberie dans la conduite, à l'hypocrisie dans les actions. Il est certain que l'enfant n'arrive pas tout de suite à ces vilénies, mais, s'il met le pied dans la voie tortueuse, soyez inquiètes, surveillez et répétez : **TOUT DROIT ! TOUJOURS TOUT DROIT !**

Les petites filles sont très sujettes à caution sur ce point délicat ; elles ont une tendance particulière à la dissimulation. C'est un défaut greffé, chez elles, sur une qualité : la dignité, la réserve. Mais ce n'en est pas moins un défaut qu'il est nécessaire d'attaquer, de vaincre et de détruire. Dans telle circonstance où votre petit garçon répondra, avec un certain sans-çaçon, la bouche ouverte : « *Oui, non... j'ai fait cela, je n'ai pas fait cela* » — votre petite fille rougira, balbutiera, avouera avec cir-

conlocution et force excuses. Votre lutin a fait une sottise : neuf fois sur dix, il le déclarera sans ambages. Votre petite fille, pour un simple oubli, une maladresse, sans malice, échafaudera une petite histoire pour essayer d'échapper à un blâme ou à une punition.

Chères mamans, défiez-vous, pour vos enfants, du mensonge, fils de l'orgueil ! Que ce soit pour s'éviter une humiliation ou pour obtenir quelque satisfaction convoitée, ou encore pour inventer des histoires qui, leur semble-t-il, doivent les rendre intéressants (car ce sont, parfois, des petits chevaliers, des petits héros à les entendre), *le mensonge est toujours le mensonge*, il faut le corriger.

L'OUT DROIT ! TOUJOURS TOUT DROIT !

Echo paroissial de Saint-Aubin.

LES LIVRES

Le *Canada Ecclésiastique* de 1914, édité chez Beauchemin, Montréal. Superbe volume de 700 pages avec nombreuses gravures hors texte. Prix : \$1.50 chez tous les libraires catholiques.

Le *Canada Ecclésiastique* de 1914 vient de paraître. L'arrivée du nouveau volume nous cause un bonheur d'autant plus grand que l'année dernière, la rumeur avait circulé qu'il devait suspendre sa publication, faute d'encouragement. M. l'abbé Élie Auclair explique, dans la préface, de quelle méthode se sont servi les éditeurs pour assurer au *Canada Ecclésiastique* une diffusion nécessaire à son existence. L'adresseront-ils encore cette année à tous les prêtres chargés de ministère, sans aucune demande de leur part ? Ce moyen sera sans doute superflu attendu que tous nos confrères, satisfaits du service que cet annuaire leur a rendu l'an dernier, se sont déjà hâtés d'envoyer leurs souscriptions.

Les frais d'impression de ce beau volume sont considérables, nous en convenons ; aussi, pour vivre, le *Canada Ecclésiastique* a-t-il besoin de l'accueil le plus sympathique dans tous les presbytères et les maisons d'éducation. Les autorités les plus compétentes s'accordent à reconnaître notre annuaire ecclésiastique comme le plus complet dans son genre, qui existe. Dans tous les cas, ce livre est des plus utiles pour un prêtre canadien.

N'est-ce pas un réel avantage, en effet, que d'avoir sous la main, soigneusement mise au point tous les ans, la liste de tous les prêtres du Canada, avec la désignation de leur emploi, et l'indication exacte de leur adresse, que de pouvoir, d'un coup d'œil, se remémorer l'histoire de nos paroisses par la série de tous leurs anciens curés et missionnaires

et se rendre compte enfin, en ne parcourant que quelques lignes, du mouvement et de l'état de la vie ecclésiastique au Canada et même des principaux centres canadiens des États-Unis.

Le *Canada Ecclésiastique* donne encore cette année, des éphémérides, instructives et intéressantes, préparées par M. l'abbé Beaubien, ancien curé du Sault au Récollet.

De superbes et nombreuses gravures hors texte ajoutent encore à la valeur de ce livre. Ajoutons, dans l'intérêt des bibliophiles, que la Maison Beauchemin a donné en appendice, la liste complète des collections de livres canadiens qu'elle est en frais de publier, avec les différents prix. C'est une annonce précieuse pour les curés en quête de livres de récompense pour leurs écoles paroissiales.

Le *Canada Ecclésiastique* de 1914 ne le cède donc pas en intérêt et en richesse d'informations à ceux des années dernières : aussi nous sommes heureux d'en féliciter les éditeurs, la Librairie Beauchemin de Montréal,

Collection *Science et Religion*, vol. in-16, de 64 pages, publiés par Bloud et Gay, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, VIe, Prix : 0 fr. 60 le vol.

Voici les derniers volumes parus de la collection *Science et Religion*, si intéressante et si variée, et dont tous nos lecteurs connaissent la valeur documentaire.

N° 682. — *Les grands Conciles de Latran*, par Paul Deslandes.

N° 683. — *Le Couvent des Carmes (1613-1913)*, par André Hallays.

N° 684. — *La vie future et la preuve du consentement universel*, par Mgr Wilhelm Schneider, évêque de Paderborn. Ouvrage adapté de l'allemand par M. Germain Gazagnol, du clergé d'Albi.

N° 686. — *La Compagnie de Saint-Sulpice*, par H. Joly, de l'Institut.

N° 687. — *La Notion de prospérité et de supériorité sociales*, par Gabriel Melin, chargé du cours de Science sociale à l'Université de Nancy.

Nos 688-689. — *De Ente et Essentia Divi Thomæ*, par E. Bruneteau.

N° 690. — *Les Jardins d'enfants et le problème de l'Education*, par E. Beaugin.

N° 691. — *Le Sacrement de Pénitence*, par E. Tixeront.

N° 692. — *Luther (1483-1546)*. De la liberté du chrétien (1520), traduction française avec une introduction historique et des notes, par M. l'abbé L. Christiani, docteur en théologie, docteur ès lettres.

N° 693. — *Les Fins Sociales*, par E. Thouverez, professeur à la faculté des Lettres de Toulouse. Vol. de la série : *Questions sociologiques*.

N° 694. — *Poésies sacrées de Racine*, par Camille Crouillault.

N° 695. — *L'Adolescent*, par Paul Gaultier.

N° 696. — *Henri Poincaré*, par le Vicomte d'Adhémar.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

SYNDICALISME AMÉRICAIN

Ils vont bien nos syndicalistes de la République étoilée ! De chute en chute, ils ont fini par toucher le fond de l'abîme. Les meneurs ouvriers sont devenus les docteurs de la loi nouvelle. Doués d'une audace à faire pâlir les étoiles, ils se juchent sur les grotesques trépieds, que leur dressent les foules inconscientes, et prononcent des oracles où l'ignorance et la prétention se disputent la palme.

Ces docteurs ont un *credo*, qu'ils prêchent avec ferveur, et dont ils imposent les dogmes avec une belle intransigeance. Toute leur foi et toute leur morale reposent sur la *force*, comme sur l'unique fondement de la société moderne. Le syndicalisme américain n'a pas d'autre idéal à proposer à ses adeptes, ni d'autre base à donner à ses théories.

Pour cesapôtres du socialisme, la religion et la morale n'ont rien à voir dans les questions économiques. Les notions du juste et de l'injuste ne relèvent pas de principes fixes, mais varient suivant les âges, les besoins et les classes. Le capital et le travail ne sont pas soumis aux mêmes règles de moralité ; les lois morales qui les gouvernent sont même opposées. Inutile donc de chercher une morale commune, aussi longtemps qu'il y aura des classes différentes.

Voulez-vous savoir quelle doctrine on enseigne, en ces écoles, sur la morale sociale ? Écoutez Giovannitti, le poète et le meneur des *Industrial Workers of the World* : « Pour nous, voici à quoi se réduit la question du *juste* et de *l'injuste*. Nous pensons que tout ce qui tend à conserver le système économique actuel, fondé sur l'inégalité, est *injuste*, et que tout ce qui travaille à le détruire et à le remplacer par un autre, fondé sur l'égalité économique et sociale, est *juste*. »

La lutte est donc entre deux régimes, qui ne peuvent vivre et subsister en paix. Et cette lutte, elle ne prétend pas simplement conquérir certains droits, supprimer quelques abus. Non : c'est la guerre à mort. Des deux intérêts en conflit, il faut que l'un disparaisse ; des deux classes dressées en face l'une de l'autre, il faut que l'une soit anéantie. Seule la force peut régler la question. Il y aura bataille aussi longtemps que l'un des partis n'aura pas détruit l'autre. La classe qui aura triomphé aura pour elle tous les droits et toute la justice. La raison du plus fort sera la meilleure, elle sera même la seule juste et bonne.

Si vous en doutez, écoutez encore le prophète du syndicalisme américain. Voici comment il s'exprime dans le journal « The Independent », le 30 octobre 1913 :

« Notre philosophie est la philosophie de la force. Nous n'avons rien de commun avec la ploutocratie. Nous ignorons le public, la nation, la chrétienté, l'humanité. Nous ne connaissons que la classe des travailleurs, et nous maintenons que, en dehors de cette classe, il n'y a et ne saurait y avoir aucun espoir de salut en notre avenir social. »

Jusqu'à quels excès peuvent conduire de pareils principes ? *Spargo*, un chef du parti, va nous le dire sans aucune hésitation. En effet, voici ce qu'il écrit dans son livre intitulé : *Syndicalism, Industrial Unionism and Socialism* : « Si la classe à laquelle j'appartiens, pouvait se débarrasser des exploités en se révoltant, en s'emparant de la propriété du riche, en mettant le feu à quelques édifices, ou encore en exécutant sommairement quelques membres de la classe qui possède, j'ai l'espoir que le courage ne me ferait pas défaut pour prendre ma part dans ce travail. » On ne saurait être plus franc, ni pousser plus loin le cynisme.

Et cela se dit, s'imprime, s'enseigne à côté de nous. Ceux qu'agite ce délire révolutionnaire, sont des apôtres populaires, des parleurs qu'on écoute et des meneurs qu'on suit. Des milliers d'ouvriers les tiennent pour prophètes, et se laissent inoculer par eux le poison vif de leurs doctrines. La plupart des groupes ouvriers des États-Unis subissent ces enseignements pervers. J'ajoute que la ligne 45^{ème}, avec ses poteaux-frontières, nous défend très mal contre le flot envahissant des idées socialistes

Ce sont articles de libre échange, que n'arrêtent pas nos douaniers, et qui font fureur en plus d'un quartier.

Jetons souvent le cri d'alarme. Mettons partout l'étiquette *poison* sur ces produits vitriolés, et, à ceux qui ont commis l'imprudence d'y goûter, administrons sans délai un énergique contre-poison.

PAUL DES CROISÉS.

FAITS ET ŒUVRES

HONNEUR AUX BRAVES

Le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Marc des Carrières a fait voter, par les contribuables, le 23 du courant, un règlement de prohibition, pour empêcher l'octroi de toute licence et prohiber la vente et le commerce de toute liqueur alcoolique dans les limites de la municipalité. Les trois-quarts des électeurs municipaux inscrits sont venus voter en faveur du règlement, et aucun vote n'a été enregistré contre. Ce magnifique résultat prouve que la Tempérance progresse un peu partout. Honneur au Conseil municipal et aux paroissiens de Saint-Marc des Carrières !

A ST-MAURICE DE THEYFORD

M. le Curé de St-Maurice entend bien garder sur pied le beau bataillon qu'il faisait enrôler, il y a plus d'un an, dans la grande armée des tempérants. Dimanche dernier, après une série d'instructions données par Mgr l'Auxiliaire, les hommes, au nombre de 325, répondaient à l'appel et prenaient ou renouvelaient l'engagement des chevaliers de la Croix Noire. Les femmes et les enfants les avaient précédés et leur avaient déjà donné le rendez-vous de la vaillance et de l'honneur au pied du noble étendard.

La section paroissiale de St-Maurice s'est accrue d'une centaine de membres, à cette occasion. C'est donc un contingent de 800 soldats qu'elle fournit maintenant, et qu'elle fait évoluer sur un champ de bataille particulièrement intéressant, et déjà fameux par les victoires qui y furent gagnées.

M. l'abbé Houle est un chef modèle, toujours debout, l'œil

bien ouvert, et n'abandonnant jamais rien au hasard de ce que la prudence et l'effort persévérant peuvent lui enlever. Il est convaincu que le grand devoir de l'heure présente, c'est l'organisation des sections paroissiales, et que, le jour où nous aurons, dans toutes les paroisses, des bataillons bien rangés et fortement disciplinés, la croix noire triomphera. Souhaitons que les événements prouvent bien vite jusqu'à quel point il a raison.

A TRAVERS LES BULLETINS DE LA CROIX NOIRE

Paroisse de N. — « Il y a eu abus de bière dite de tempérance dans un magasin qui était devenu le rendez-vous des ivrognes. Mais la Madame qui tenait ce bouge a été mise en demeure de cesser ce commerce et elle nous l'a promis. Elle va néanmoins être surveillée de près.

« Au commencement d'octobre, trois vendeurs de bière ont été poursuivis pour ne pas s'être munis d'une licence au bureau du Revenu, les autorisant à tenir un dépôt de bière à domicile. Ils ont plaidé coupables et ont payé l'amende. Un des trois a cessé ce commerce.

« Après les amendes payées, nous avons obtenu du conseil municipal qu'il refuse les licences de bière. — Depuis, nos deux colporteurs se disent engagés par Boswell et Champlain et Cie, pour prendre des ordres à domicile au moyen de blancs de commande. Les brasseries acceptent les ordres et nos agents vont faire la livraison à domicile.

« La situation s'est beaucoup améliorée. »

Paroisse de l'Ange Gardien. — « Nous avons adressé une requête à notre député, lui demandant d'appuyer le rapport de la Commission chargée de proposer des amendements à la loi des licences. — Le Conseil de la Tempérance a perçu des souscriptions pour élever un monument au Sacré-Cœur l'été prochain. — Nous avons l'intention de fonder ici un cercle de l'A. C. J. C. — Les membres du Conseil local vont distribuer dans la paroisse le tract *Arraché à l'alcool.* »

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
31 décembre 1913 - \$423,745.31

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 Déc. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	76,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
124, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Agents à Québec : MM. Leclerc & DeGuise, Ed. "Merger"

M. S. Côté, 93, rue St-Michel.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE



FONDÉE AU CANADA EN 1886.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTES ET AUX FABRIQUES

 FABRICATION ET
VENTE de CIERGES 
fabriqués suivant les
règlements diocésains.

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8...	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12..	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.....	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphi-	
Le Parfum de Rome. 2 vols		ne Boulier. 1 volume in-12..	0.50
in-12.....	1.75	L'Honnête Femme. Préface	
Les Odeurs de Paris. 1 vol.		de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12	0.85
in-12.....	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.....	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol.		Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill...	0.40
in-12.....	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill..	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Les Pélerinages de la Suisse.	
La Vie de Notre Seigneur Jé-		1 volume in-8 illustré.....	0.40
sus-Christ. 1 volume.....	1.00	Derniers Mélanges(1872-1877).	
La Guerre et l'homme de		4 vols. in-8, \$6.00. Chaque	
Guerre. 1 volume.....	0.85	volume se vend séparément..	1.50
Le Droit du Seigneur au		Lettres à Mlle Charlotte de	
Moyen-âge. 1 volume.....	0.85	Grammont. 1 volume in-12..	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 vo-		Pages choisies. Avec introduc-	
lume in-12.....	0.50	tion, critique d'Antoine Al-	
Le même, édition illustrée....	0.25	balat. 1 volume.....	0.85

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère
 — INCORPORÉE —
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE RIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

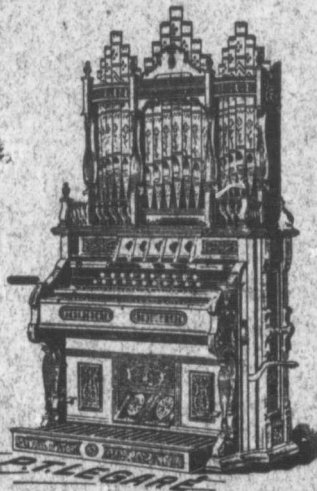
**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.
273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC



LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.